

SUISSE : La Suisse critiquée pour son climat anti-étrangers

Date de parution: Vendredi 9 mai 2008

Auteur: Valérie de Graffenried

GRAND ORAL. Devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Micheline Calmy-Rey a dû répondre à de nombreuses questions sur les lois et initiatives «xénophobes», dont celle sur les naturalisations.

«La Suisse ne peut pas se reposer sur ses lauriers», a déclaré Micheline Calmy-Rey en préambule, en évoquant les «dynamiques liées à la globalisation qui peuvent conduire à un climat de tension identitaire susceptible d'être exploité politiquement». Elle ne pensait pas si bien dire. Durant près de trois heures, les critiques et recommandations ont fusé. Les interrogations des représentants de différents pays ont principalement porté sur le «climat xénophobe en Suisse», sur les «relents haineux» véhiculés par certaines campagnes politiques. Des voix inquiètes se sont exprimées au sujet des lois sur l'asile et sur les étrangers. Et l'initiative de l'UDC sur les naturalisations, sur laquelle on votera le 1er juin, a plusieurs fois fait irruption dans le débat.

Micheline Calmy-Rey est venue elle-même devant le Conseil des droits de l'homme commenter les principales interrogations à propos de la situation des droits humains en Suisse (lire encadré). Elle s'est montrée très précise sur certains points, plutôt évasive sur d'autres.

Pourquoi la Suisse n'a-t-elle toujours pas d'institution nationale des droits humains? ont demandé plusieurs intervenants. La ministre des Affaires étrangères a répondu qu'un rapport sur l'opportunité et les contours possibles d'une telle instance serait bientôt présenté au Conseil fédéral. Un groupe de travail a planché sur la question ces derniers mois.

Elle a également précisé que la Suisse examinait la possibilité de signer deux traités internationaux, la Convention contre les disparitions forcées et celle sur les droits des personnes handicapées. En revanche, la Suisse n'estime pas nécessaire d'adopter une loi générale qui sanctionne toutes les formes de discrimination, comme la revendique la Coalition de 32 ONG suisses qui s'est formée à l'occasion de l'examen de la Suisse, et des pays comme la France et la Grande-Bretagne. «Notre approche sectorielle offre une protection suffisante», a relevé la ministre.

«Affiches racistes»

Micheline Calmy-Rey a également déclaré que la Suisse ne ratifierait pas la Convention de l'ONU sur les droits des migrants. Plusieurs pays, africains notamment, avaient mis le doigt sur cette «lacune». «La nouvelle loi fédérale sur les étrangers n'est pas compatible avec ce texte», a précisé la conseillère fédérale. La Belgique, la Finlande et la Norvège font partie des pays qui ont évoqué l'initiative sur les naturalisations; le représentant russe a lui parlé d'«affiches racistes d'un certain parti politique qui foisonnent dans les rues». Ces pays se sont inquiétés de savoir si un tel texte est compatible avec les «obligations internationales» de la Suisse et le «respect des droits fondamentaux». Question délicate. Micheline Calmy-Rey a prudemment souligné que la conformité de toute initiative soumise au peuple est examinée au préalable par les autorités pour vérifier si elle est contraire au droit international. Elle a ajouté que, en cas d'acceptation, «il faudra qu'elle soit mise en œuvre par une loi votée au parlement». Un recours au Tribunal fédéral devrait rester possible, a-t-elle ajouté. La conseillère fédérale a rappelé que les initiatives qui posent véritablement problème sont invalidées. Cela a été le cas en 1996, avec un texte des Démocrates suisses.

Les autres critiques ou interrogations? Beaucoup de questions ont porté sur les discriminations envers les femmes et les enfants. Certains pays se sont aussi interrogés sur la liberté religieuse. Le représentant marocain a ainsi évoqué une atmosphère anti-islam, qui se retrouve notamment dans certaines initiatives. Une allusion à celle qui veut interdire la construction de minarets, toujours en phase de récolte des signatures. Le Canada a mis l'accent sur les violences policières. Et Cuba a appelé la Suisse à augmenter son aide aux pays en développement, pour atteindre les Objectifs du Millénaire de l'ONU. Le fort taux de suicide a également été relevé. Trois pays, l'Uruguay, l'Afrique du Sud et le Pakistan, devront maintenant synthétiser ces différentes questions et recommandations dans un rapport. Il sera adopté la semaine prochaine.

A l'issue de l'examen, la Coalition d'ONG suisses s'est déclarée globalement satisfaite de ce «premier pas». Mais les recommandations ne doivent pas rester lettre morte. Des suivis sont attendus, avertissent-elles.

«Nous comprenons les craintes à propos de l'initiative sur les

naturalisations»

Valérie de Graffenried

L'ambassadeur Paul Seger était jeudi aux côtés de Micheline Calmy-Rey pour répondre aux critiques.

Le Temps: Micheline Calmy-Rey a décidé de répondre elle-même aux critiques et interrogations alors qu'aucune règle ne l'exige. Pourquoi?

Paul Seger: Par sa présence, la Suisse a voulu montrer son attachement au Conseil des droits de l'homme et à cet examen périodique universel, dont elle a été un des initiateurs. D'autres pays ont d'ailleurs aussi été représentés au niveau ministériel.

– Le climat xénophobe et les discriminations raciales ont beaucoup été évoqués. La montée en puissance de l'UDC et ses campagnes anti-étrangers rendent-elles donc la situation des droits de l'homme en Suisse toujours plus précaire?

– C'est en tout cas perçu comme tel à l'étranger. Pour nous, il est très important de démontrer que, si certains milieux prônent des idées anti-étrangers, le gouvernement et le parlement suisses sont très attachés aux droits de l'homme. Nous avons aussi rappelé que la nouvelle loi sur les étrangers comporte pour la première fois un chapitre sur l'intégration. Tout est fait dans les milieux officiels pour que les étrangers soient le mieux intégrés possible.

– Justement: cette «xénophobie suisse» n'est-elle pas surévaluée en raison d'une méconnaissance de nos institutions? Certains s'imaginent que les imitatives lancées émanent du gouvernement...

– C'est vrai. Lors des élections fédérales, les affiches avec les moutons et le débat qu'elles ont provoqué n'ont pas contribué à donner une bonne image de la Suisse. Nous nous attelons justement à faire comprendre notre démocratie directe, à expliquer que des thèmes controversés peuvent être discutés sur la scène publique sans qu'ils soient soutenus par le Conseil fédéral. Nous sommes là pour mettre les points sur les i.

– Vous attendiez-vous à tant de remarques sur l'initiative de l'UDC sur les naturalisations et sa compatibilité avec nos obligations internationales?

– Nous nous y étions préparés. Nous comprenons ces craintes. Nous avons bien expliqué que si cette initiative est acceptée, le parlement devra encore la mettre en œuvre par le biais d'une loi. Et cette loi pourrait permettre des recours au Tribunal fédéral. Le message du Conseil fédéral dit clairement que, selon la manière dont le parlement transformera cette initiative en loi, le Tribunal fédéral pourra toujours examiner juridiquement des décisions en matière de naturalisations.

– Quelles sont les critiques formulées jeudi qui vous ont le plus marqué ou étonné?

– Nous nous attendions aux critiques sur la politique des étrangers. J'ai en revanche été personnellement surpris par le nombre d'interventions sur les discriminations envers les femmes. Apparemment la situation des femmes en Suisse intrigue.

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés. www.letemps.ch